

Agauneinfos

N° 47 | 03.2016

MARSUP'ÉDITO

Vous me connaissez certainement, on m'appelle Marsupilami, je suis né en 1952. Mon père, André Franquin, m'a doté d'une force surnaturelle, enveloppé dans une fourrure jaune et noire et pourvu d'une queue préhensile de 8 mètres de long. Animal de l'imaginaire apparu dans les séries de Spirou et Fantasio, on me fait le bonheur de m'inviter au château de St-Maurice pour une géniale exposition dès la mi-avril. J'en suis ravi, merci !

En reconnaissance à St-Maurice, de par ma vocation arboricole, j'ai apprécié la pinède du Bois-Noir, pu tester l'étanchéité de mon pelage amphibie dans les nouvelles mares à grenouilles de Vérolliez, où poussent des belles fougères que je tresse pour construire mes nids. Quelle biodiversité !

On m'a dit que le village de St-Maurice était une ville. Avec juste 4 500 habitants ? Je suis tombé sur le journal de Carnaval, pensant y lire des informations intéressantes, mais je n'y ai rien compris ! J'ai donc voulu vérifier avec la rédaction de l'officiel AgauneInfos, qui m'a carrément ouvert ses colonnes pour l'éditorial. Super sympa St-Maurice !

Epaté, étonné et admiratif devant l'agenda culturel et sportif : salon du livre, pièces de théâtre, musique, chant, jeux, conférences et animations. Des offres gastronomiques et de bons vins, l'alternative pour moi aux piranhas et aux puces...

Dans cet AgauneInfos, je découvre les multiples facettes de St-Maurice. Si finalement je m'installe ici, avec mon épouse Marsupilamie et mes trois petits Bibu, Bobo et Bibi, on y trouvera tout ce dont nous avons besoin. J'ai pu apprécier de douces aquarelles sur le thème des écoles, et, tout en découvrant les cours de français, la halte-garderie interculturelle, une conférence contre le racisme, les activités de l'AVIVO, je ne me fais aucun souci pour mon intégration, ni pour mes vieux jours. Car les Marsupilamis sont immortels...

Enfin, je me suis demandé ce qui fait le succès de St-Maurice et son développement. Camouflé grâce à mon pelage caméléon, j'ai pu observer l'engagement des autorités et des collaborateurs qui travaillent tambour battant pour leur cité et ses habitants. Bien que peu nanti sur le plan neuronal, le modeste Marsupilami que je suis, de l'ordre de monotrèmes, mammifère de la sous-classe des protothériens se pose une question fondamentale sur la relation entre équilibre et réussite : « Depuis un demi-siècle, la stabilité des forces et sensibilités représentées au sein des corps constitués à St-Maurice n'est-elle pas aussi la garante du succès de cette ville ? ».

Le Marsupilami ne s'exprimant que par onomatopées, à tous je tire mon chapeau « houba houba » ! Merci, bonne lecture, à bientôt au château !



Marsupilami,
Sous la plume de Philippe Dubois,
conseiller municipal

Agenda



MARS 2016

Mercredi 16 mars - 14h00

Médiathèque Valais
Contes avec Tania Coulon

Vendredi 18 mars - 20h30

Théâtre du Martolet
Elie Semoun

Vendredi 18 mars

Atelier Arte Magica Agaune
Initiation au dessin
www.arte-magica.ch

Dimanche 20 mars - 17h00

Aula de la Tuilerie
Concert Ensemble Cabaret 21
Musique de chambre

Judi 24 mars

Restaurant Casabaud
Les jeudis vigneron
Domaine des Muses Sierre

AVRIL 2016

Vendredi 1er avril - 12h00

Restaurant l'Ecu du Valais
Repas de l'amitié pour séniors
Inscription au 024 486 21 21

Dimanche 3 avril

En ville
Championnats suisses 10km sur route
Rainbow Run Agaune

Mercredi 6 avril - 19h30

Ludothèque Agauludo
Soirée Jeux

Judi 7 avril - 20h30

Théâtre du Martolet
Des gens bien
Théâtre avec Miou-Miou

8-9-10 avril - 10h00-18h00

Centre sportif & Médiathèque
Littéra-Découverte

Salon du livre de jeunesse

Mardi 12 avril - 20h30

Théâtre du Martolet
L'Elisir d'Amour
Théâtre avec E.-E. Schmitt.

Vendredi 14 avril - 18h00

Château de Saint-Maurice
Vernissage de la nouvelle exposition
« Le Marsupilami, de Franquin à Batem »
du 15 avril au 13 novembre

Dimanche 17 avril - 15h00

Centre sportif
Loto de l'AVIVO

23 & 24 avril

Salles du CSS et du CO
Championnats valaisans de badminton
www.bc-st-maurice.ch

Samedi 23 avril

Atelier Arte Magica Agaune
Initiation au dessin
www.arte-magica.ch

Judi 28 avril

Restaurant Casabaud
Les jeudis vigneron
Cave Marie-Bernard Gillioz

Samedi 30 avril

Centre sportif
Tournoi populaire d'unihockey

MAI 2016

Mercredi 4 mai - 19h30

Ludothèque Agauludo
Soirée Jeux

Vendredi 6 mai - 12h00

Restaurant La Forge
Repas de l'amitié pour séniors
Inscription au 024 486 21 21

Judi 19 mai - 20h30

Théâtre du Martolet
Le tombeur
Théâtre avec Michel Leeb

Samedi 21 mai - 20h00

Basilique
Little Singers of Armenia
Concert

Samedi 21 mai

Atelier Arte Magica Agaune
Initiation au dessin
www.arte-magica.ch

Judi 26 & Vendredi 27 mai

Restaurant Casabaud
Les jeudis vigneron
Agriloro Genestrio Tessin

Samedi 28 mai

Grand-Rue
Rallye du Chablais
Rassemblement public des équipages

Dimanche 29 et Lundi 30 mai

Stand de tir de Vérolleiz
Tir fédéral en campagne
Rassemblement public des équipages

JUIN 2016

Mercredi 1er juin - 19h30

Ludothèque Agauludo
Soirée Jeux

Vendredi 3 juin - 12h00

Restaurant de la Gare
Repas de l'amitié pour séniors
Inscription au 024 486 21 21

Vendredi 3 juin - 19h30

La Bouche Qui Rit
Le voyage d'Eugénie
Spectacle de Pascale Rocard

Samedi 18 juin

Jardin de la Tuilerie
Fête de la Maison des Arts

Samedi 25 juin

Atelier Arte Magica Agaune
Initiation au dessin
www.arte-magica.ch

Judi 30 juin

Restaurant Casabaud
Les jeudis vigneron
Cave du Vieux Moulin Vétroz

Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sàrl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression Martigny

Prochaine édition : juin 2016

ZONE 30 KM/H D'EPINASSEY

Le point sur le projet

Damien Revaz — **En 2014, la commune de St-Maurice a mis en place une zone 30 km/h dans le secteur d'Epinassey. Dans le dernier numéro de l'Agaune Infos, le conseil municipal annonçait la fin prochaine de la phase d'essai et invitait les riverains concernés à faire part de leurs remarques au moment de tirer un premier bilan.**

Réactions nombreuses

Cette invitation a suscité plusieurs réactions. Outre quelques courriers traitant d'aspects particuliers, une pétition a été adressée aux autorités communales. Munie d'une septantaine de signatures, son texte soulève le problème des poteaux jugés peu pratiques, rappelle que le principe de la priorité de droite modifie considérablement les habitudes et mentionne que la nouvelle limitation semble peu respectée. C'est finalement le principe même de la zone 30 km/h qui est remis en question par les signataires de la pétition.

Analyse et conclusions

Après un peu plus d'une année d'exploitation, le conseil municipal entend ainsi vérifier la conformité de la zone par rapport à l'Ordonnance fédérale au sujet des zones 30 km/h, répondre aux critiques émanant des riverains et trouver un consensus concernant les mesures de modération du trafic à mettre en place de manière définitive dans le quartier si le principe d'une zone 30 km/h devait être maintenu.

A cette fin, mandat a été donné au bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA de mener une expertise et de présenter un rapport au conseil municipal. Les habitants seront alors invités à une séance publique qui permettra de confronter les différents points de vue. Initialement prévue en début d'année, cette rencontre a été décalée au mois de mai pour permettre au bureau mandaté d'analyser les remarques reçues. Des informations suivront en temps utile.

PERSONNEL COMMUNAL

Nouveaux engagements

Damien Revaz — **Au début de cette année 2016, deux nouveaux collaborateurs ont rejoint le personnel communal, au Service des finances et à l'office du Tourisme.**



Responsable des finances

Le service communal des finances et contributions se voit aujourd'hui offrir une nouvelle dynamique grâce à l'arrivée, le 1er février 2016, de M. Léonard Roserens.

Comptable avec brevet fédéral et au bénéfice d'un DAS en gestion d'entreprise, Monsieur Roserens possède, grâce à sa riche expérience acquise auprès des Services industriels de Bagnes, au sein de sa fiduciaire ou en qualité de

responsable comptable d'une résidence EMS, toutes les qualifications nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable du service.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter M. Yanick Esborrat dont le contrat arrivera à échéance le 30 avril prochain. Fraîchement diplômé d'un master en politique et management public avec spécialisation en finances publiques, nous le remercions pour son travail ad-interim au sein du service et lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel.



Déléguée touristique et culturelle

A l'occasion du remplacement de M. Bertrand Bitz, qui a quitté sa charge de Directeur de l'Office du Tourisme au 31 décembre 2015, le Conseil municipal a mis au concours le poste de « délégué(e) touristique et culturel(le) » dans le courant de l'automne. Cette nouvelle dénomination vise à positionner ce poste non seulement par rapport à l'activité touristique

de la ville, mais aussi en regard de l'intense offre culturelle qui y est proposée.

Parmi plus d'une cinquantaine de dossiers, c'est le profil de Mme Tiffany Müller qui a retenu l'attention du Conseil municipal. Au bénéfice d'un bachelor en sciences du tourisme, avec spécialisation dans le management événementiel, Tiffany Müller a été collaboratrice auprès de la destination Coeur du Valais (Sierre-Anniviers et Sion Région Tourisme), avant de collaborer à l'organisation de plusieurs événements culturels d'envergure en Suisse romande. Elle a rejoint la structure de Saint-Maurice Tourisme le 1^{er} mars dernier.

UN PROJET D'INTÉGRATION POUR L'ÂGE PRÉSCOLAIRE

La halte-garderie multiculturelle

Madeline Heiniger — Depuis l'automne dernier, une nouvelle halte-garderie multiculturelle permet aux mamans, notamment celles qui suivent le cours de français pour adultes, d'y déposer leur enfant.

C'est reconnu : l'enfant d'origine étrangère acquiert plus facilement la langue du pays d'accueil s'il apprend à la maison la langue de ses parents. Cependant, cela l'aidera dans son démarrage scolaire d'avoir déjà été en contact avec la langue du pays.

Ce projet fait donc partie des mesures d'intégration soutenues par le canton et la commune, concernant l'âge préscolaire. En complément de la garde des enfants, la halte-garderie propose des activités favorisant l'intégration et la compréhension mutuelle.

Carina Schwab, animatrice qualifiée d'origine argentine, accompagnée de deux bénévoles, Margot et Sanaa, accueille les enfants dans le local de la Dzèbe, qu'elle aménage spécialement pour eux tous les lundis. Elle partage avec nous ses premières expériences :

« Nous avons profité de chaque date symbolique pour apporter une activité : la confection d'un bonhomme de neige et de biscuits à Noël, un calendrier avec la photo de l'enfant à offrir à ses parents en début d'année, une séance maquillage pour Carnaval. Il y a bien sûr également le temps des jeux et des bricolages, et un projet d'atelier mouvement dans la salle de danse adjacente.

Quelques petits rituels sont mis en place : l'accueil avec une marionnette, où chaque enfant peut dire son prénom et son âge ; le rangement des jeux avant le goûter.

Une douzaine d'enfants sont inscrits, mais tous ne viennent pas forcément chaque fois. Il faut dire que la publicité ne s'est faite que par le cours de français

et le bouche à oreille pour le moment. Certains enfants ne parlaient pas du tout français au départ, mais des progrès sont déjà observables. Toute occasion est bonne pour apprendre quelques mots : je leur distribue par exemple des gommettes à coller et ils répètent le nom de l'objet découvert sur la gommette. Je projette d'intégrer les mamans dans une prochaine activité. Certaines d'entre elles ne parlent pas encore français et sont encouragées à suivre un cours. »



Installée dans les locaux de « La Dzèbe », la garderie interculturelle est ouverte les lundis après-midis.



Informations pratiques

Ouverture : le lundi de 13h45 à 15h45,

Lieu : La Tuilerie 3d, au rez-de-chaussée de la Maison des Arts.

Pour les enfants de 18 mois à 5 ans.

Inscriptions sur place

Tarifs : CHF 5.- (CHF 8.- par fratrie).

RASSEMBLEMENT DES SAINT-MAURICE D'EUROPE - 25-29 AOÛT 2016

Invitation à St-Maurice-Lès-Charencey

Madeline Heiniger — **Souhaitez-vous partir à la découverte de la Basse-Normandie, de ses paysages, de son terroir, de ses richesses culturelles, le tout en bonne compagnie ?**

La seizième édition de la traditionnelle rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice se déroulera dans le département de l'Orne, à Saint-Maurice-Lès-Charencey, situé à environ 140 km à l'ouest de Paris. Cette commune compte une population de 600 habitants, les Mauriceys. C'est là que se rassembleront les représentant-e-s d'une quinzaine de villes et villages invités, le week-end des 27 et 28 août 2016. Stands, animations diverses et festives permettront la découverte du patrimoine du Perche ainsi que la rencontre entre les participant-e-s au Rassemblement des Saint Maurice.

Le déplacement de la délégation agaunoise se fera sur cinq jours, du **jeudi 25 au lundi 29 août 2016**. Les deux premiers jours seront consacrés à la visite de la région. Le samedi et le dimanche seront réservés à la manifestation qui aura lieu à Saint-Maurice-Lès-Charencey.

Vu le caractère de délégation de notre commune à ce Rassemblement, la Municipalité prend à sa charge une part des frais de transport. Les frais individuels se montent à environ CHF 550.- par personne (non définitif), pour les repas et nuitées.

Pour des raisons d'organisation, nous devons limiter les inscriptions à 30 personnes (par ordre d'arrivée). Le bulletin d'inscription est à retourner à l'Administration communale, Grand-Rue 79, 1890 Saint-Maurice, **avant le 30 mars prochain**. Des informations précises concernant le programme, l'horaire et le coût de la participation seront envoyés ultérieurement aux participants inscrits.

Renseignements auprès de Madeline Heiniger, conseillère communale.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom(s) :

Nombre de personnes :

E-mail :

Signature :

Je souhaite / nous souhaitons participer à la 16ème Rencontre à Saint-Maurice-Lès-Charencey du 25 au 29 août 2016.

UN PAPILLON RAVAGEUR À COMBATTRE

Pourquoi traiter la pyrale du buis ?

Sylvia Cabezas — La pyrale du buis est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale, observé pour la première fois en Europe en 2006 et qui s'est répandu en Suisse à partir de 2007. Il est supposé avoir été introduit en Europe par des importations en provenance de Chine. En 2012, la pyrale est observée couramment dans plusieurs de nos cantons. Il est vraisemblable que son expansion continue dans le futur.



1. Le papillon © F. Lefort - hepia

Ce ravageur cause d'importants dégâts sur les buis. L'espèce a par ailleurs été inscrite sur la liste d'alerte de l'Organisation Européenne et méditerranéenne pour la Protection des Plantes en 2007, puis retirée en 2011 au vu de son expansion.

Les attaques de la pyrale du buis touchent uniquement le buis et plus particulièrement les buis à feuilles rondes et le buis du Caucase ou buis de Colchide.

Biologie et épidémiologie

A partir de début mars (selon les conditions météorologiques), on observe de jeunes chenilles issues des cocons d'hivernation, qui s'alimentent sur les feuilles. L'envol des premiers papillons s'effectue au début du mois

de juin et ceux-ci sont facilement reconnaissables par leur motif blanc et gris caractéristique (photo 1).

Cette première génération de papillons dépose alors ses œufs sur la face inférieure des feuilles. Les œufs, de couleur jaune pâle, développent ensuite un point noir lorsque la tête de la larve est formée.

Les jeunes chenilles vont alors commencer à se nourrir en décapant la face supérieure des feuilles, puis en dévorant un peu plus tard l'intégralité du limbe. Ces chenilles sont de couleur jaune à vert foncé, striées longitudinalement de bandes noires et peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de longueur (photo 2).

Entre les stades larvaire et nymphal, chaque chenille détruit environ 45 feuilles de buis. Après 4 semaines



2. La chenille © F. Lefort - hepia

d'activité, elles tissent leur cocon et vont y rester 3 semaines, avant d'en ressortir métamorphosées sous forme de papillon.

Le développement complet peut se faire même à des températures de 15°C. En Suisse, selon les régions, on peut observer entre 3 et 4 générations par an. La dernière génération passe l'hiver à l'état de chrysalide logé dans son cocon (photo 3).

Aspects des dégâts

Les dégâts causés par la pyrale du buis sont considérables. En effet, le buis étant un arbuste rustique à croissance lente, il est très couramment utilisé dans les haies basses, moyennes, de bordure et en buisson isolé. Du fait de son infestation très rapide, la pyrale détruit un très grand nombre d'arbustes chaque année et peut dénuder une haie en une saison.



3. La chrysalide dans son cocon © F. Lefort - hepia



3. Une feuille de buis dévorée par le ravageur © F. Lefort - hepia

En plus de défolier entièrement l'arbuste en dévorant l'intégralité du feuillage, les chenilles altèrent l'aspect esthétique du buis en lui conférant une couleur brunâtre, en dévorant l'écorce verte et en laissant des fils de soie parsemés de déjections vertes.

Par ailleurs, l'invasion ne se remarque que tardivement, lorsque le feuillage a été entièrement dévoré ou bruni (photo 3), car la pyrale du buis attaque d'abord l'intérieur du buisson.

Moyens de lutte

Pour lutter contre ce ravageur, il est impératif de contrôler régulièrement à partir du mois de mars le feuillage, afin de déceler une éventuelle présence de chenilles jaunes et vertes tisseuses de toiles ou de déjections verdâtres. A petite échelle, les chenilles peuvent

être régulièrement récupérées à la main pour être détruites.

Si l'ensemble de la plante ou des rameaux entiers sont touchés, il faut les éliminer en s'assurant qu'ils soient incinérés ou finement hachés. La mise en place de pièges à phéromones pour attirer les papillons mâles est une mesure de détection précoce, qui permet également d'optimiser les dates de traitement.

La lutte biologique est à privilégier et des préparations bactériennes à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* sont disponibles dans le commerce. Les applications par pulvérisation doivent s'effectuer dès l'apparition des premières larves. L'efficacité de nématodes entomophages de l'espèce *Steinernema carpocapsae* disponibles commercialement a été démontrée en laboratoire.

En cas de fortes attaques, ou en pépinières commerciales, l'infestation peut être traitée par application en profondeur dans l'arbuste et sous haute pression d'un insecticide de contact à base de pyrèthroïdes de synthèse ou d'un régulateur de croissance d'insectes à base de diflubenzuron efficace sur les œufs et les jeunes chenilles. En général, 2 à 3 interventions sont nécessaires pour éradiquer une génération de chenilles.

(source : Institut Terre Nature & Environnement inTNE, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture)

PROMENADE D'ARTISTE À SAINT-MAURICE

Le collège et les écoles

Philippe Dubois — **Au gré de ses promenades agaunoises, Pascal Gross a immortalisé des vues de notre commune au travers d'aquarelles. Une série de cinq thèmes, dont nous publions ici le premier, consacré aux bâtiments scolaires.**

Le collège

L'architecte du nouveau collège était Léon Mathey de Martigny. Une importante rénovation a été conduite dans les années 1998-1999 par Alberto Alberti de Monthey.

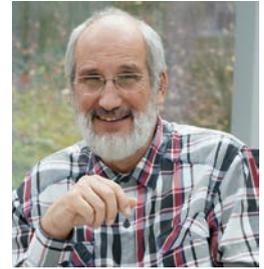


La « fabrique de savants »



L'internat du collège de l'abbaye

La tradition d'enseignement est longue à l'abbaye, les premiers étudiants étaient accueillis dans le couvent, ensuite le collège qui est occupé par l'internat a été construit par étapes au début du vingtième siècle.



Pascal Gross

Sa mosaïque

La mosaïque de Hans Erni a été réalisée en 1962 par des artistes de Ravenne. Elle mesure 4,50 mètres de diamètre. Elle se situe au fond d'un puits de lumière de trois étages devant la grande salle de spectacle du Martolet dans le collège lycée de l'abbaye de Saint-Maurice. Elle représente l'espace par le cercle et le temps par la spirale. Les personnages sont : en haut Aristote le penseur et la philosophie grecque, à gauche Saint Benoit et la houe, le moine défricheur, en bas Michel-Ange qui dessine et à droite un athlète qui court. Le dynamisme de la composition est centré sur le feu et la colombe de l'Esprit Saint. La spirale en se déroulant montre la biocénose, l'apparition de la vie, le crâne symbole de la mort les figures géométriques, le carré et les triangles, les couleurs fondamentales puis le temple grec et les cathédrales, le serpent symbole du mal, le compas les barrages, les constructions modernes et qui sort de la tête de l'homme nouveau un réseau de points et de lignes qui peuvent symboliser les éléments chimiques ou les réseaux informatiques. Les interprétations de l'œuvre de Hans Erni peuvent être multiples. Le chanoine Isaac Dayer, recteur durant la construction du Collège, y a fait représenter son idéal de formation de la jeunesse.



Le collège vu depuis l'Avenue d'Agaune

La Tuilerie

Hormis le collège, d'autres établissements scolaires sont venus s'installer à Saint-Maurice : le scolasticat des capucins, l'institut Lavigerie des pères blancs. Le pensionnat du sacré cœur des sœurs de Sainte Jeanne Antide de la Roche sur Forons a été installé à la Tuilerie ancienne maison de Hyacinthe Barman qui fut ambassadeur de Suisse à Paris.



L'ancien collège de la Tuilerie



Nouveau collège de la Tuilerie construit en 2013 par les architectes Gram Mann et Patricia Capua Mann. Ce bâtiment accueille les élèves du cycle d'orientation du district de Saint-Maurice et ceux de l'école EPP.

La modernité et la beauté des bâtiments dédiés à la formation à Saint-Maurice méritent une mention particulière. Chaque réalisation a marqué les habitants par les aspects novateurs apportés. Que les efforts consentis par les communautés publiques pour l'enseignement soient couronnés de succès. Que la formation, l'enseignement et la culture restent parmi les vocations de Saint-Maurice.

L'école primaire

Construite en 1961 par l'architecte Daniel Girardet, l'école primaire est le résultat d'une recherche d'harmonie entre l'œuvre et le milieu ambiant.



Les façades orientées au sud



Les bâtiments vus depuis le chemin de la Tuilerie

LITTERA-DÉCOUVERTE - 13^E SALON DU LIVRE DE JEUNESSE - DU 8 AU 10 AVRIL 2016

Un « message à la mer »

Pierre-Yves Robatel avec les organisateurs — **Littera-Découverte, tel un navire hors du temps, vous entraîne, à l'occasion de sa 13^e édition, aux confins d'un univers maritime où chaque livre recèle une histoire à découvrir au rythme de la houle. Sentant déjà l'embrun vous rafraîchir, il ne vous reste plus qu'à parcourir les pages afin de vous immerger au coeur de la plus belle des aventures, celle de la littérature jeunesse !**

Petits et grands, embarquez pour cette croisière d'un genre bien particulier. Chaque escale vous promet le ravissement de la lecture.

Organisé tous les deux ans à St-Maurice, le salon Littera-Découverte se déroule sur deux sites afin d'offrir à ses visiteurs davantage d'activités et de confort.

Venez découvrir toutes les nouveautés de la littérature enfantine et passez une journée en famille au milieu des livres, des expositions de planches originales; rencontrez des illustrateurs/auteurs, participez avec vos enfants aux ateliers et animations... Faites-leur et faites-vous plaisir, tout simplement.

Concours d'écriture

Après avoir invité les enfants de Suisse Romande à écrire des contes ou des récits, le grand concours Littera-Découverte leur a proposé, pour sa treizième édition, d'écrire des paroles de chanson inspirées par l'expression «Message à la mer».

Quatre cents jeunes talents âgés de 7 à 16 ans, habitant les quatre coins de la Romandie, ont proposé leur texte au jury présidé par Thierry Romanens.

Treize d'entre eux ont été retenus, soumis à différents artistes romands pour être mis en musique, puis réunis dans un livre-CD sous la direction musicale de Xavier Moillen.

Les jeunes auteurs seront invités en « guest stars » au salon et se verront remettre leur prix le dimanche 10 avril à 16h30 au centre sportif.

De plus, un concert des chansons tirées des CDs des éditions 2016 et 2014 aura lieu lors du festival de Terre des hommes Valais à Massongex le dimanche 4 septembre 2016.

Extraits du programme

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, vous trouverez ci-dessous quelques extraits du copieux menu de cette édition.

A la Médiathèque : rencontres avec les classes, atelier de calligraphie et d'origami, expositions, dédicaces, conteuses...

Au centre sportif : expositions, ateliers de lecture et d'écriture, dédicaces, conterie itinérante, maquillages, animations musicales...



EN BREF

Littera, c'est...

- 10'000 livres en libre accès classés selon 6 thématiques
 - 100 éditeurs représentés
 - une dizaine d'ateliers et animations
 - 3 illustrateurs/auteurs invités: Jérôme Ruillier, Chen Jiang Hong et Laurent Tardy
- ... pour 5000 visiteurs attendus !

Participant(e)s...

Giulio Casarini, Lilia Acevedo, Tania Coulon, Laurette Cachat, Nathalie Arolas, Fabienne Daves Monnay, Catherine Beysard, Gilbert Rault, les Tréteaux du Parvis, Synapsespoir, écoles primaires de St-Maurice, Christine Pompéï, Gaëtan chanteur, HEP St-Maurice, Clicleclown...

PRATIQUE

Ouverture : vendredi 8, samedi 9 et

dimanche 10 avril, de 10h à 18h

Lieu : Centre sportif scolaire et Médiathèque Valais

Tarifs : entrée gratuite pour tous...

A midi : petits plats concoctés avec soin

www.litteradecouverte.com

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Réseaux sociaux : est-ce toujours drôle ?

Manuelle Fracheboud Mottet — **Divers événements se dérouleront à Saint-Maurice et environs au courant du printemps : expositions, conférence, table-ronde et émissions sur les médias locaux questionneront notre rapport aux autres.**

Depuis 2010, le canton du Valais organise des activités pour la Semaine contre le racisme autour du 21 mars, journée internationale promulguée par l'ONU contre la discrimination raciale.

Cette année, pour toucher un large public, des affiches réalisées par les étudiants de l'ECAV sur le thème « Le racisme tue l'intégration » seront exposées dans les grands centres commerciaux du canton. Dans la région, la Médiathèque de Saint-Maurice et le centre Manor à Monthey accueilleront cette exposition du 16 au 23 mars.

Événements au Collège de l'Abbaye

Une conférence questionnant le racisme sur les réseaux sociaux et une exposition sur les personnes titulaires de Permis F auront lieu au Collège de l'Abbaye.

La conférence, donnée le mardi 22 mars 2016 à 14h00, s'adressera autant aux étudiants qu'au grand public. Quelles formes le racisme prend-il sur les réseaux sociaux ? A quel moment des propos ne sont-ils plus drôles mais racistes ? Comment augmenter sa capacité de discernement ? M. Stéphane Koch, spécialiste en gestion de l'information, nous aidera à devenir plus critiques. KT Gorique, rappeuse métisse, ponctuera la conférence de témoignages et musique. Mme Emmanuelle Esborrat, enseignante, animera une table-ronde avec les étudiants à laquelle prendra part aussi M. Iseni Bashkim, directeur du site Albinfo.

L'exposition « Permis F : admission provisoire ou exclusion durable ? », quant à elle, prendra ses quartiers au Collège du 4 au 9 avril 2016. Elle sera une occasion à ne pas manquer de s'informer sur les contraintes que subissent les personnes au bénéfice d'un permis F en Suisse parfois depuis plus de 10 ans. Un vernissage avec visite guidée gratuite est prévu le mercredi 6 avril 2016 à 18h00.

Des émissions sur Radio Chablais, le 17 et le 22 mars 2016, et Canal 9 démontreront encore que le racisme tue l'intégration, le vivre ensemble, mais qu'il est possible de le combattre.

EN BREF

Groupe interculturel de femmes

Actif depuis mars 2015, ce groupe propose des rencontres entre des femmes suisses et d'origine étrangère, qui souhaitent mieux se connaître et partager leurs idées, leur savoir-faire, leurs expériences et leurs connaissances dans différents domaines. Chacune est bienvenue et sera accueillie chaleureusement.

Informations auprès des co-responsables :

Corina Gogalniceanu, 079 105 18 23

Carole Morisod : 077 410 92 20

Cours de français

Niveau débutant : jeudi 14h-15h30 et vendredi 19h30-21h

Niveau avancé : lundi 14h-15h30 et jeudi 19h30-21h

A St-Maurice, au Cercle des loisirs, Grand-Rue 42

Inscription : 15 min avant le premier cours

Coût : CHF 70.- pour l'année

Bibliobus

Les livres, c'est bon pour les bébés et pour les plus grands! 400 livres en toutes les langues pour les enfants jusqu'à 10 ans. Gratuit et sans inscription.

Passages du Bus Né pour lire à St-Maurice, jardin de la Tuilerie, de 15h30 à 17h : jeudi 3 mars, lundi 4 avril, lundi 2 mai, jeudi 2 juin.

Envie de vous engager bénévolement

- En accompagnant des mamans migrantes dans les tâches scolaires de leur enfant ?
- En visitant à domicile des nouveaux arrivants ?
- En préparant des candidats à la naturalisation ?
- En devenant membre de la commission d'intégration pour participer à l'élaboration de la politique d'intégration du district de St-Maurice?
- En rejoignant un groupe de bénévoles pour l'accueil des réfugiés ?

Contactez la déléguée à l'intégration pour obtenir des informations :

Manuelle Fracheboud Mottet

Déléguée régionale à l'intégration

Ch. de la Tuilerie 3

1890 St-Maurice

077/420.57.91

manuelle.fracheboud@bluewin.ch

60 ANS ET PLUS

Vivre ensemble longtemps : quelques propositions

Madeline Heiniger — Marie-Rose Dubuis est présidente de la section de St-Maurice et environs de l'AVIVO, Association de défense et de détente des retraités. Très engagée autour des questions qui touchent à la santé, aux liens sociaux et aux intérêts des retraités, elle est également membre du comité de la F.V.R. (Fédération Valaisanne des Retraités) qui a organisé en novembre 2015 le septième Parlement des Aînés.

L'AVIVO a une longue histoire : elle est le fruit de la pétition de 1943 qui demandait la création d'une rente pour une Association de Veuves, Invalides, Vieillards & Orphelins. La pétition conduisit d'une part à la naissance de l'AVS, mais également à la constitution de l'AVIVO en Suisse en 1948. L'AVIVO valaisanne suivit en 1961.

Marie-Rose Dubuis, pouvez-vous nous présenter votre section ?

La section agaunoise compte environ 260 membres. Elle leur propose plusieurs activités et ces occasions de rencontre sont appréciées. Nous organisons :

- en mars, notre Assemblée Générale, suivie d'un goûter, d'un petit loto et d'une présentation d'actualité (notre prochaine invitée sera Mme Germaine Cousin-Zermatten de St-Martin, spécialiste des soins avec les plantes),
 - un grand loto au Centre Sportif, qui est notre soutien financier,
 - une sortie annuelle qui rassemble plus d'une centaine de personnes pour une journée de visite avec repas en commun (prochainement le marché de Domodossola),
- Sont également proposés un voyage à l'étranger (mer ou montagne) en fin d'été, un dîner dansant en automne qui sera remplacé cette année par

l'anniversaire des 50 ans de l'AVIVO de St-Maurice, et un concert de Noël lors duquel nous distribuons quelques 200 cornets de Noël.

Vous organisez également les Repas de l'Amitié ?

Depuis deux ans, les « Repas de l'Amitié » ont fait leur apparition. Ils rassemblent les Aînés de St-Maurice et environs intéressés à s'attabler en bonne compagnie dans l'un des restaurants locaux. Ils ont lieu tous les premiers vendredis du mois à midi, sur inscription au CMS. Le transport est assuré si nécessaire.

Quelles sont vos préoccupations pour ceux que l'on appelle aujourd'hui les 60+ ?

Au niveau cantonal et surtout au niveau fédéral, il faut véritablement se battre pour maintenir nos acquis. Le Parlement des Aînés de novembre dernier, à Sion, avait pour but d'inscrire dans la Constitution la place des Aînés dans la société. C'est la mesure la plus urgente : cela obligera les politiques à se préoccuper d'un problème qui, si on n'a pas une planification à long terme, deviendra insurmontable dans quelques années. Les retraités (près de 60'000 en Valais) doivent avoir leur place. Une « politique de la personne âgée » est devenue nécessaire.

ACTIVITÉS POUR LES « 60+ »

Être membre de l'AVIVO

C'est d'abord une inscription, avec une cotisation de CHF 30.- par an. Participer à un « Repas de l'Amitié » est une bonne entrée en matière, et devenir membre représente un soutien pour tout le travail qui se fait en faveur des Aînés.

Pro Senectute

De nombreuses activités sont organisées dans la région et à St-Maurice.

Le site www.vs.pro-senectute.ch renseigne sur les diverses possibilités : gymnastique, marche, sortie raquettes, ski de fond, et autres activités créatives ou informatives.

Fraternité des Aînés

Président : Patrick Progin
024 485 27 39

Bénéficiaire du soutien de la Fondation Meytain-Gross, de la commune et de la bourgeoisie, La Fraternité offre un dîner aux octogénaires de l'année et organise le Noël des Aînés dès septante ans (140 personnes en 2015).

Agaune-Aide

Besoin urgent de chauffeur-e-s

Ce service de bénévoles, qui par exemple assure des transports, aurait besoin de renouveler ses membres et en particulier ses chauffeurs.

Merci de vous annoncer auprès du CMS : 024 486 21 21

VIE LOCALE

1976-2016, 40 ans du Judo-Club de Saint-Maurice

Gladys Siegfried — **Fondé en février 1976, le Judo-Club Saint-Maurice fête cette année ses 40 ans. Il a vu le jour grâce à la passion de trois amateurs de judo, dont Louis Barman et Louis Ogay.**

Les premières années, le club a pu bénéficier d'une salle à la Lavigerie puis s'est déplacé au Foyer franciscain. Lors de la construction du CSS, le Judo-Club a emménagé dans une salle au sous-sol, un abri PC qu'il a pu organiser de façon autonome. C'est dans ce dojo qu'il trouvera sa vitesse de croisière au fil des années, passant d'une trentaine de membres à plus de cent dès 2010.

En 2014, suite à la construction du nouveau CO, le Judo-Club a pu déménager au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dans des locaux neufs mis à sa disposition par la commune de Saint-Maurice.

C'est dans une ambiance familiale et décontractée que le JC donne à ses membres la possibilité de s'essayer à la compétition et aux concours de Katas, sans pression, dans l'unique but du plaisir de pratiquer le judo.

Cet esprit n'empêche pas les judokas portant haut les couleurs de Saint-Maurice de s'illustrer régulièrement dans les diverses compétitions auxquelles ils prennent part.

Une semaine sportive consacrée au judo durant l'été permet aux membres du club de vivre une semaine particulière, tous les âges et tous les niveaux étant mélangés. Cette année de surcroît, des jubilés particuliers seront fêtés :

- 20 ans de judo pour Rémy Siegfried 1er dan, moniteur J+S
- 10 ans de judo pour Vinciane Fournier, 2ème kyu, aide-monitrice
- 10 ans de judo pour Morgane Bobillier, 3ème kyu.



Rémy Siegfried



Le nouveau dojo



Morgane en action

ÉCOLE PRIMAIRE - CAMP DES 7 ET 8H À FIESCH

Reflets du camp de ski

En collaboration avec Samuel Darbellay, directeur-adjoint des écoles — **Souhaitant consolider les bases acquises durant ces deux premières années de ski à l'école et faire vivre une expérience riche en enseignements à ses élèves, l'école a mis sur pied un camp de ski d'une semaine à Fiesch à destination des classe 7 et 8 H.**



Le développement des sports d'hiver à l'école

Depuis de nombreuses années, la Commune de Saint-Maurice, par le biais de la direction des écoles, offre à tous ses élèves la possibilité de découvrir différents sports d'hiver : glisse et jeux dans la neige en 1-2ème, randonnées en raquettes en 3-4ème, ski de piste pour tous dès la 5ème.

Notre école souhaite ainsi donner à chacun la chance de pratiquer différentes activités et d'y développer les compétences nécessaires.

Sous la conduite experte de la responsable du sport à l'école Mme Maris Stella Gilliéron, les enfants prennent part à 3 demi-journées de ski de piste dès la 5ème Harnos.

Un beau projet

Souhaitant consolider les bases acquises durant ces deux premières années de ski à l'école et faire vivre une expérience riche en enseignements à ses élèves, l'école a mis sur pied un camp de ski d'une semaine à Fiesch.

Ce lundi 11 janvier 2016 à 9h30, 110 élèves attendaient avec impatience l'arrivée du train sur le quai de la gare de Saint-Maurice. Quelle aventure ! Départ pour une semaine loin des siens, avec de belles découvertes en perspective : la vie en groupe de jour comme de nuit, la pratique du ski et autres activités dans la neige...

Malgré le temps mitigé qui a demandé quelques adaptations du programme et la panne du train qui a contraint les classes à patienter 3 heures à Betten, la semaine s'est déroulée sans accroc pour le plus grand bonheur de tous.



Encadrés par dix enseignants et une quinzaine de parents-moniteurs dévoués et expérimentés, les élèves ont pu découvrir une partie du domaine skiable de Fiesch-Eggishorn. Les infrastructures du Feriendorf ont permis la mise en place d'un programme alternatif les jours de mauvais temps et durant les soirées.

Bilan encourageant

A la fin du séjour, 94% des participants se sont montrés très satisfaits, voire enchantés.

Le financement du camp a été couvert par la commune (1/2), les parents (1/4) et des actions comme le parrainage des entraînements (1/4).

La Commune de Saint-Maurice a accepté pour cette année cet ambitieux projet lancé par un groupe d'enseignants. Il a permis à ces jeunes de vivre une expérience décidément inoubliable.



MORCEAUX CHOISIS

Les vacances de rêve, en deux mots :
magiques et extraordinaires.

Flavien

Les choses positives

La vie en groupe ! Etre tous ensemble ! La montagne ! La neige ! La boum ! Les activités !

Les choses négatives

Le contrôle des chambres. Pas de natel. Rester bloqués dans le train !

Devrait-on refaire un camp de ski ? OUI !

Carla

Pendant ce camp, j'ai adoré skier. J'ai aimé : la nourriture, la balade dans la neige et la matinée où on a été faire un bonhomme de neige, un igloo et un château fort.

J'ai moins aimé le mauvais temps car, à cause du brouillard, on n'a pas pu énormément skier.

Il faudrait refaire un camp afin que tous les élèves puissent profiter d'une aussi magnifique semaine de ski !

Emilie

Il faudrait refaire le camp car on est mieux à la montagne qu'en plaine ; ça change de l'air pollué...

Luca

Maintenant parlons des moniteurs... Ils étaient drôles, gentils, enfin presque des parents...

Sérieusement, grâce à vous, je vais faire du ski chaque année...

Eimna

Un camp de ski, ça vous dit ?

Nous, les 7-8H de Saint-Maurice avons eu la chance de faire un camp de ski à Fiesch !!!!

LES POINTS POSITIFS :

Les dortoirs sont grands (oui trop bien pour les batailles de polochons !)

Les plats trop bons (surtout les frites).

Les pistes et les remontées géniales !

Le centre nordique trop cool, les salles très grandes, il y avait énormément de neige, les moniteurs super et les profs aussi...

Mais le top c'était la boum! On a dansé toute la soirée !

Maëlle

Conclusion : Il faudrait organiser un camp de ski dans toutes les écoles du Valais.

Florian

ÉVÉNEMENT SPORTIF NATIONAL ET COURSE POPULAIRE

L'élite suisse à St-Maurice

Pierre-Yves Robatel — La société de gymnastique de St-Maurice (SG), sur mandat de Swiss Athletics (Fédération Suisse d'Athlétisme), a pris l'engagement d'organiser les Championnats Suisses des 10 km sur route, le dimanche 3 avril 2016. En marge de cette épreuve prestigieuse, un événement populaire est proposé à tout un chacun.

Cette épreuve, très prisée et très populaire, réunit chaque année quelque 1'000 athlètes en provenance de toute la Suisse. En 2016, elle fera également office de course de référence pour les Championnats Suisses Masters (vétérans de plus de 35 ans), ainsi que pour le Championnat valaisan de la spécialité. Un parcours et un programme «Jeunesse» permettront également aux enfants des écoles primaires de prendre part à ce défi.

Le tracé empruntera un itinéraire mixte, alliant la pittoresque Grand-Rue pavée de Saint-Maurice aux chemins bucoliques des berges du Rhône. Ce parcours a déjà été éprouvé à satisfaction à l'occasion du Tour du Chablais 2013. Toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement d'une épreuve de cette ampleur seront réunies dans les complexes scolaires primaires et secondaires de Saint-Maurice.

Un village des sponsors sera installé sur la Place Val-de-Marne où un écran géant diffusera en direct des images du parcours et le classement en temps réel.

La « Rainbow Run Agaune »

La Rainbow Run est la course de deux kilomètres la plus fun et la plus colorée qui soit !

Il ne s'agit pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée en premier. Les mots d'ordre sont couleurs, amusement et plaisir ! Entourés de nombreux autres coureurs, les concurrents vont vivre une journée exceptionnelle qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Chaque zone du parcours correspond

à une « zone de couleur » où des bénévoles lanceront de la poudre colorée 100% naturelle à base de fécule de maïs. Les coureurs devront traverser quatre zones de couleur avant de franchir la ligne d'arrivée, le plus colorés possible.

Des animations et un final en apothéose

Nul besoin d'être un coureur expérimenté pour participer. La Rainbow Run n'est pas chronométrée, le but étant de prendre son temps pour profiter des bains de couleurs et faire la fête entre amis. La course se déroulera par n'importe quel temps.

La ligne d'arrivée franchie, chacune et chacun recevra un sachet de poudre colorée... Avec DJ Franky, un décrassage mixte et mixé... à tous les sons et projeté sur écran géant.

Décrassage musculaire et corporel effectués (douches à disposition), l'on pourra se régaler de pâtes et sauces multicolores...



Informations

Départ et arrivée : Av. des Terreaux

Parcours : voir carte ci-contre

Courses jeunes : dès 10h30

Course Elite : 12h00

Rainbow Run : dès 13h30

Plus d'infos sur www.10km2016.ch





PLACE VAL-DE-MARNE
ECRAN GÉANT ANIMATIONS ET
« VILLAGE DES SPONSORS »

PARCOURS RAINBOW
RUN AGAUNE (2KM)

**SOUS-LE-BOURG,
TANNERIE ET GLARIERS**
ROUTE FERMÉE
DIMANCHE 3 – 11.00-15.00

AVENUE DES TERREAUX
DÉPART ET ARRIVÉE
CS 10KM

ROUTE ET PONT DE LAVEY
ROUTE FERMÉE
DIMANCHE 3 – 11.00-15.00

AVENUE DES TERREAUX
PARTIE INFÉRIEURE
ROUTE FERMÉE
DIMANCHE 3 – 9.00-15.00

AVENUE DES TERREAUX
PARTIE SUPÉRIEURE
ROUTE FERMÉE
DU SAMEDI 2 À 12.00 AU
DIMANCHE 3 À 17.00

PARCOURS CS 10 KM
ROUTES FERMÉES DE 11.00 À 15.00

**MERCI DE RESPECTER LA SIGNALISATION EN PLACE ET DE VOUS CONFORMER
AUX INDICATIONS DU PERSONNEL DE SÉCURITÉ.
LES VEHICULES DONT LE STATIONNEMENT GÊNE LE DÉROULEMENT DE LA
MANIFESTATION SERONT ÉVACUÉS AUX FRAIS DE LEURS PROPRIÉTAIRES.**

MUSÉE HISTORIQUE DU CHABLAIS - VOUVRY

Voyageurs dans le Chablais, 1750-1850

Communiqué — Le musée historique du Chablais présente l'exposition « Voyageurs dans le Chablais, 1750-1850 » au château de la Porte-du-Scex.



L'exposition évoque une période où les images n'envahissaient pas encore le quotidien ; une époque où les gens voyageaient à pied, à cheval ou en diligence. A la suite de Albert de Haller et de Jean-Jacques Rousseau, l'élite aristocratique, puis les bourgeois fortunés, découvrirent la Suisse comme but de voyage culturel à la fin du XVIII^e siècle. Ils viennent contempler les beautés de la nature qui leur procurent des émotions fortes: campagnes idylliques, cimes effrayantes, cascades vertigineuses...

Bien que le Chablais soit en marge des principaux itinéraires culturels de Suisse, les voyageurs y font étape. Des artistes y viennent pour produire des estampes paysagères.

A travers une riche documentation iconographique et plusieurs objets et documents d'archives découvrez le point de vue et les endroits qui attireraient les voyageurs d'antan.

Brève description

L'exposition a été conçue par Béatrice Blandin, en collaboration avec plusieurs musées, universités, institutions et bibliothèques, qui ont fourni des estampes, des récits de voyage illustrés ainsi que des ressources textuelles.

L'exposition commence dans la cage d'escalier avec deux grands visuels invitant au voyage à travers le temps. Elle se poursuit dans les deux salles du premier



étage, où l'on découvre les modes de voyage entre 1750 et 1850 ainsi qu'une dizaine de sites chablaisiens fréquentés par les voyageurs au travers d'estampes paysagères originales et reproduites à partir d'anciens livres de voyage.

Découvrez quelle était, selon Albert de Haller, la plus grande curiosité de Suisse. Mais aussi comment on préparait un voyage autrefois. Le Rhône et les montagnes avec le glacier suscitaient des sentiments contrastés, savez-vous lesquels et pour quelles raisons ?

Au deuxième étage, la visite se termine par la projection de deux récits-animation réalisés par Claude Reichler et Viaticalpes Production : *Jamais pays de plaine. Des chemins dans la montagne* fait emprunter les chemins d'autrefois et découvrir la sensibilité des voyageurs d'antan.

Qui regarde le paysage ? Les jouissances du regard dans la culture des Lumières explique pourquoi la vue est tant valorisée dans les paysages alpins et quels sont les dispositifs inventés par le tourisme pour satisfaire le plaisir de voir.

Informations pratiques

Au château de la Porte-du-Scex à Vouvry
Du 12 avril au 29 novembre 2016

Du mercredi au dimanche
de 14h à 17h30

ou sur réservation

www.musee-chablais.ch



Décisions municipales

Entre le 18 novembre 2015 et le 27 janvier 2016, le Conseil municipal a siégé à 4 reprises, dont une fois à Mex avant de rencontrer la population en vue de dresser un premier bilan de la fusion. Au cours de ces 4 séances le Conseil municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Personnel communal

Le Conseil municipal décide d'augmenter le taux de travail de Mme Francesca Gillioz, secrétaire de la police intercommunale du Salentin, à 50%, dès le 1er janvier 2016.

Le Conseil municipal prend acte de la démission de Mme Mélanie Ançay, agent de police, au 29 février 2016.

Le Conseil municipal décide d'engager Mme Tiffany Müller à la fonction de déléguée touristique et culturelle dès le 1er mars 2016 et M. Alexandre Baqueiro en tant que stagiaire MPC pour l'année scolaire 2016/2017.

SDIS des Fortifications

Le Conseil municipal, sur décision conjointe de la Municipalité de Lavey-Morcles, décide de nommer M. Michaël Daves au grade de Premier-Lieutenant, membre de l'Etat-Major et responsable des APR.

Consultations cantonales

Le Conseil municipal se détermine sur la consultation cantonale relative à l'avant-projet de la révision totale de la législation sur les constructions.

Conseil général : interpellations et postulat

Le Conseil municipal valide les projets de réponses aux différentes interpellations émanant du Conseil général sur les sujets suivants :

- les horaires d'ouverture de la piscine municipale ;
- le bilan des collaborations intercommunales existantes et leur développement futur ;
- la possibilité d'engager des civilistes au sein de la commune ;
- les places de parcage à Saint-Maurice.

Règlements communaux

Le Conseil municipal approuve et décide de soumettre au Conseil général le projet de révision du règlement d'aide à la formation.

Bâtiments communaux

Le Conseil municipal, après validation du Conseil général, décide de vendre le bâtiment du Simplon 5 pour le prix de CHF 1'650'000.-.

Le Conseil municipal accepte de mettre gratuitement à disposition la salle bourgeoise de l'Hôtel de Ville pour tout mariage qui y sera célébré dès le 1er janvier 2016.

Stationnement

Principalement pour les chantiers de construction, le Conseil municipal décide de rendre payantes les autorisations provisoires de stationnement sur le domaine public, aux tarifs suivants : CHF 5.- pour un jour, CHF 10.- pour une semaine puis CHF 10.- par semaine entamée pour les autorisations d'une durée supérieure à 7 jours.

Groupe scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat d'architecte pour la réfection des fenêtres à PPB SA (CHF 22'000.- HT) ;
- le mandat d'analyse sismique complémentaire au bureau Gex & Lauraux SA, pour un montant de CHF 25'110.65 TTC.

Lavigerie

Le Conseil municipal :

- valide le projet de garage souterrain, pour la police judiciaire, sur la parcelle n° 228, dont le coût est devisé à environ CHF 450'000.- ;
- adjuge le remplacement de la chaudière du bâtiment à Coutaz SA, pour un montant de CHF 41'029.75 TTC.

Bâtiments parcelles 108-109-110 (ex-Duc)

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux d'échafaudages à Lokaj échafaudages Sàrl, pour un montant de CHF 53'412.60 TTC ;
- les travaux de démolitions et maçonnerie à Multone Construction SA pour un montant de CHF 880'978.40 TTC ;
- les travaux de construction en bois à Hubert Construction Bois SA, pour un montant de CHF 223'653.30 TTC ;
- les travaux d'installations électriques à Monnay Electricité SA, pour un montant de CHF 223'653.30 TTC ;

- les travaux d'installations chauffage à Coutaz SA, pour un montant de CHF 81'752.60 TTC ;

- les travaux d'installation ventilation à GDclimat SA, pour un montant de CHF 120'932.10 TTC ;

- les travaux d'installations sanitaires à Rossa JM SA, pour un montant de CHF 131'314.35 TTC.

Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 changement d'affectation d'une grange en habitation (agrandissement de la partie habitable)
- 1 rénovation complète d'habitation
- 1 assainissement d'une station-service standardisée CFF avec citerne enterrée
- 1 aménagement de combles
- 1 pose d'enseigne publicitaire
- 2 isolations périphériques
- 10 petites constructions diverses (fermeture d'un couvert et ajout d'une porte, rénovations de toiture et de façades, création de lucarnes en toiture, création d'un escalier extérieur, deux divisions de logements, remplacement d'une verrière zénithale, création d'un balcon, agrandissement de fenêtre).

Le Conseil municipal donne également son accord de principe pour 3 installations photovoltaïques et pour l'installation d'un distributeur de marchandises Selecta.

Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- l'entretien de la mare M3 au triage forestier de la Cime-de-l'Est, pour un montant de CHF 1'809.- par an, pour les années 2015, 2016 et 2017 ;
- l'offre complémentaire de Sabeco SA, pour le complément pour béton fibré du passage à faune, d'un montant de CHF 50'000.- TTC ;
- l'aménagement d'une piste de mobilité douce à l'association d'entreprises Sabeco SA – Charles Gasser SA pour un montant global de CHF 614'624.55 TTC.

Décisions municipales

Route Ile d'Epines

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- la réalisation d'une grille d'évacuation des eaux claires à Route et Revêtement SA, pour un montant de CHF 7'974.40 TTC ;

- la fourniture et la pose d'une barrière à MetalCAD Sàrl, pour un montant de CHF 7'144.20 TTC.

Adjudications

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de peinture de la rénovation d'un appartement à la Grand-Rue 40 à Balet Sàrl, pour un montant de CHF 18'479.65 TTC ;

- l'aménagement d'une piste sportive urbaine au triage forestier de la Cime-de-l'Est, pour un montant de CHF 20'148.10 TTC ;

- le mandat d'architecture pour la réaffectation du bâtiment central de la Tuilerie à Urbatecture SA, pour un montant forfaitaire de CHF 80'000.- TTC ;

- la fourniture de produits phytosanitaires à Landi Collombey SA, pour un montant de CHF 10'029.70 HT.

Manifestations

Le Conseil municipal autorise le comité à organiser les festivités du Carnaval 2016 et lui accorde les diverses autorisations y relatives, y compris celles nécessaires à l'ouverture de deux bars supplémentaires.

Spectacle Leodance

Le Conseil municipal décide de soutenir l'association Leodance, à l'occasion de ses dix ans d'existence, en lui allouant un don de CHF 1'000.-.

Adaptation des tarifs

Dès le 1er janvier 2016, le Conseil municipal :

- informe les locataires du changement de tarif des jardins communaux, à savoir CHF 200.-/an pour les jardins sans cabane et CHF 500.-/an pour les jardins avec cabane ;

- décide de modifier le tarif de certains émoluments administratifs : CHF 25.- pour une attestation d'arrivée, CHF 20.- pour une attestation de départ, CHF 15.- pour une attestation diverse ou demande de renseignement, CHF 10.- pour un certificat de vie, CHF 15.- pour une authentification de signature, CHF 20.- pour une attestation de zone, CHF 400.- pour une taxation de bâtiment et CHF 250.- + facturation des frais de parution au Bulletin officiel pour une demande d'autorisation d'exploiter ;

- décide d'introduire de nouvelles taxes de police : CHF 15.- pour une carte invalide, CHF 15.- pour une autorisation pour l'utilisation d'un véhicule par un tiers et CHF 15.- pour une autorisation de voyage pour personne accompagnant un mineur.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal prend acte du retrait de l'autorisation d'exploiter l'enseigne « Le Peter's Pub » par Mme Hélène Clerc-Mey et autorise M. Jean-Luc Bontems à exploiter

ledit établissement temporairement, pour la période du Carnaval, du 5 au 9 février 2016. L'établissement sera ensuite fermé et rouvrira ses portes le lundi 7 mars 2016, sous réserve d'opposition.

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter à M. Eric Amand pour l'enseigne « Le Verre et Couverts ».

Droit de cité

En vue de l'acquisition du droit de bourgeoisie, le Conseil municipal octroie également le droit de cité communal à des Confédérés: M. Andreas Frei ainsi que Mme et M. Christine et Olivier Bassegio et leur fille Laura.

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à Mme Magdalena Morosanu, à M. Goran Krasnic ainsi qu'à ses fils Mateo et Peter, à M. Besfort Gjocaj, à Mme Maria Cifo Parra, à M. José Cifo, à Mme Macarena Cifo et à Mme Tamara Cifo. Le Conseil municipal a par contre refusé cinq demandes en raison d'une intégration insuffisante.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MAURICE



A vos agendas

la fête
des
voisins
quartiers en fête

Vendredi
27 mai 2016
St-Maurice

La prochaine Fête des voisins aura lieu le vendredi 27 mai 2016. Proposée dans toutes les communes du Chablais, elle permet de se rassembler entre voisins d'un quartier, d'un immeuble, pour faire meilleure connaissance, entretenir les liens en buvant un verre et en grignotant ce que chacun a apporté, en toute simplicité.

Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres dans le mois qui précède. Les inscriptions auront lieu à la commune.